

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	9ème
Nom de site	CADET_GOF	Numéro	00035481U51-25
Adresse du site	16, rue Cadet	Hauteur	R+10 (34,21m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Musée de la Franc-Maçonnerie
Type d'installation	Site neuf 4G/5G (700/800/1800/2100/2600/3500MHz)		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts Fréquence 700MHz pour la 5G seule en faisceau fixe		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	17/06/2026
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	17/06/2026
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	17/07/2026

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de la pérennisation de la qualité de service de son réseau de radiocommunication, Orange est conduit à installer un relais sur l'immeuble situé au 16 rue Cadet à Paris 9ème		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de 6 antennes : 3 antennes 4G/5G (fréquences 700/800/1800/2100/2600MHz) à faisceaux fixes et 3 antennes 5G (fréquence 3500MHz) à faisceaux orientables, orientées vers les azimuts 105°, 220° et 325°		
Distance des ouvrants	Portes d'accès à la terrasse de 3m à 7m Fenêtres de 3m à 5m sous les antennes	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation par azimut	4G/5G : 105° < 1V/m ; 220° < 3V/m ; 325° < 1V/m 5G : 105° < 1V/m ; 220° < 1V/m ; 325° < 1V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	36,06m en faisceau fixe et 36,82m en faisceau orientable		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Les antennes seront installées par paires, horizontalement, sur des bras de déport fixés à 3 mâts implantés sur les 2 édicules de la terrasse. Elles seront revêtues d'un film blanc crème, de teinte identique à celle du bâtiment. L'installation ne sera pas visible depuis la voie publique
Zone technique	Les modules radios associés seront installés sur 3 mâts à proximité des antennes. Une zone technique sera aménagée contre le mur de l'édicule

Date

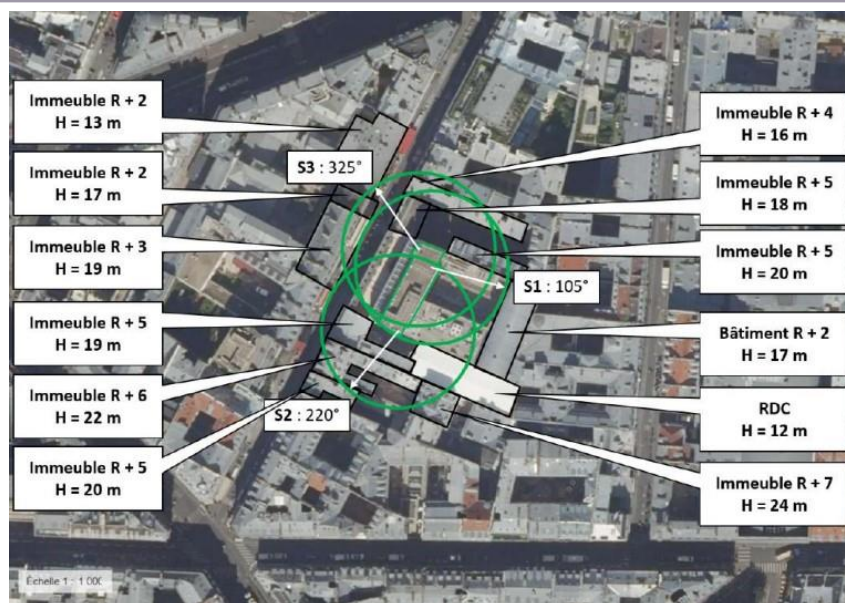
Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable
		☐
		Défavorable
		☐
		Ne se prononce pas
		☐

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

PAS D'ÉTABLISSEMENTS PARTICULIER DANS UN RAYON DE 100M

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 4G/5G Faisceau fixe

Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 220°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 22.50 m.



Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceau fixe :

	Azimut 105°	Azimut 220°	Azimut 325°
Niveau Maximal (V/m)	entre 0 et 1	entre 2 et 3	entre 0 et 1
Hauteur (en m)	19.50	22.50	22.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 220, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m. La hauteur correspondante est de 22.50 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	
Entre 5 et 6 V/m :	
Entre 4 et 5 V/m :	
Entre 3 et 4 V/m :	
Entre 2 et 3 V/m :	
Entre 1 et 2 V/m :	
Entre 0 et 1 V/m :	

Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceaux orientables :

	Azimut 105°	Azimut 220°	Azimut 325°
Niveau Maximal (V/m)	entre 0 et 1	entre 0 et 1	entre 0 et 1
Hauteur (en m)	22.50	22.50	22.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

AVANT



APRES



PAS D'IMPACT VISUEL DEPUIS LA RUE

Vue des Azimuts

Azimut 105°



Azimut 220°



Azimut 325°

